Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260527-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026

Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNES

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE.

Présents	: 30
Pouvoirs	: 03
Absent	: 00

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260527-DE

n°27

ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNES

Rapporteur : Brigitte LE LIBOUX

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Oganisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Ville Amie des Aînés autour de trois principes :

- ✓ La lutte contre l'âgisme,
- ✓ Le sentiment d'appartenance au territoire des habitants,
- ✓ La mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Avec 42 % de sa population âgée de 60 ans ou plus, la Ville souhaite anticiper cette tranformation démographique. En 2050, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus devrait doubler sur le territoire de l'agglomération. Pour toutes ces raisons, il semble important et pertinent pour notre collectivité de participer à cette dynamique et d'adhérer au réseau RFVAA. Ainsi, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche « Ville Amie des Aînés », à savoir :

Elaborer un diagnostic territorial autour de huit thématiques Villes Amies des Aînés :

- ✓ Transport et mobilité,
- ✓ Habitat,
- ✓ Espaces exterieurs et bâtiments,
- ✓ Lien social et solidarité,
- ✓ Culture et loisirs,
- ✓ Participation citoyenne et emploi,
- ✓ Autonomie, services et soins,
- ✓ Information et communication.

Définir un plan d'action Villes Amies des Aînés, le mettre en oeuvre et l'évaluer ;

Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant ;

Participer à la vie du Réseau Francophone : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site internet du RFVAA, participation aux évènements (colloques, journées de formations, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc..)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260527-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission 1 « Cohésion sociale et vie locale » du 4 mai 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

Considérant l'intérêt pour la collectivité de s'inscrire dans cette démarche et ce réseau,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de l'adhésion de la collectivité au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ainsi qu'au réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS.
- **DESIGNE** Mme Brigitte LE LIBOUX en tant que représentant titulaire pour représenter la collectivité au sein de l'association.
- **DESIGNE** Mme Isabelle GUSMINI en tant que représentant suppléant pour représenter la collectivité au sein de l'association.
- **S'ENGAGE** à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants ; pour 2026, la cotisation sera de 400 €.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la charte ainsi que tout document s'y afférent.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 6 ABSTENTIONS (Jack MAIGNAN, Corinne GOADEC, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT)

Claude ORVOINE,
Secrétaire de séance

Ronan LOAS,
Maire

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355